

AVIS DE FORMATION RIFA PLONGEE Session 2018

Le Comité Départemental du Loiret organise une session de formation RIFA Plongée les :

24/25 Mars 2018

Le samedi 24 Mars, la partie théorique de la formation se déroulera dans les locaux du Comité Départemental FFESSM, 220 Rue de Chemeau à St Denis en Val.

Le dimanche 25 Mars, le matin sera la partie mise en pratique à l'Île Charlemagne et l'après-midi à la piscine de Saran.

Compte tenu des capacités des locaux, la formation pourra être limitée en effectif. Une convocation sera transmise par courrier électronique aux stagiaires afin de leur préciser les horaires et les modalités d'organisation.

Le tarif de la formation est fixé à 45 €.

Vous trouverez ci-joint une fiche d'inscription à compléter.

La clôture des inscriptions est fixée au 10 Février.



Le Président de la Commission Technique Codep 45 FFESSM
Caroline LACHAUD

Pour mémoire, la carte RIFA Plongeur est exigible dès le passage du niveau 3, ou de l'examen d'initiateur

NIVEAU DE PLONGEE	EXIGIBILITE
PLONGEUR NIVEAU 1	FACULTATIF
PLONGEUR NIVEAU 2	FACULTATIF
PE40, PE60, PA20 ET PA40	FACULTATIF
PLONGEUR NIVEAU 3	OBLIGATOIRE
GUIDE DE PALANQUEE – NIVEAU 4	OBLIGATOIRE
GUIDE DE PALANQUEE ASSOCIE	OBLIGATOIRE
DIRECTEUR DE PLONGEE N5	OBLIGATOIRE
EH1, EH2, MFEH1 et MFEH2	OBLIGATOIRE
INITIATEUR	OBLIGATOIRE
MONITEUR FEDERAL 1°	OBLIGATOIRE
TUTEUR DE STAGE INITIATEUR	OBLIGATOIRE
MONITEUR FEDERAL 2°	OBLIGATOIRE
MONITEUR FEDERAL ASSOCIE 1° et 2°	OBLIGATOIRE

Fiche d'Inscription à la formation RIFA Plongée Session des 24 et 25 Mars 2018

NOM : _____ PRENOM : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adresse email (pour recevoir la convocation) : _____

N° de licence : _____ Niveau _____

Club d'appartenance : _____

N° Chèque : _____

Date : _____ Signature du candidat :

*Les repas peuvent être pris en commun mais restent à la charge des stagiaires
Repas Samedi oui / non
Repas Dimanche oui / non*

Fiche d'inscription à retourner par courrier avec le dossier complet à :
Caroline Lachaud – 521 Rue de la Chapelle – 45400 Chanteau

Dossier à renvoyer avant le 10 Février 2018